

L'Hebdo

L'info pratique **thouaréenne**

www.thouare.fr **N°10 - JUIN 2020**

La crise sanitaire demande aux citoyens comme aux collectivités de s'adapter temporairement. Votre journal municipal mensuel l'Écho, ne peut être imprimé ni distribué dans les conditions habituelles. C'est pourquoi, l'Hebdo paraît toutes les semaines, afin de suivre l'actualité et vous apporter de l'info pratique. Retrouvez-le dans vos commerces et sur thouare.fr. La Ville remercie les commerçants pour leur aide, qui permet d'assurer la continuité de l'information aux Thouaréens durant cette période.

ÉQUIPEMENT MUNICIPAL

UN RETOUR ENCADRÉ POUR LES SPORTIFS DU PARC DES SPORTS



Guidée par les directives gouvernementales et les fédérations sportives, la municipalité a pris la décision de rouvrir partiellement certains équipements municipaux. En concertation avec les associations utilisatrices et dans le respect des consignes sanitaires, le Parc des Sports accueillera de nouveau des usagers courant de semaine prochaine. Cette réouverture s'effectuera sous certaines conditions : pas de groupe de plus de 10 personnes, distanciation physique de 2 mètres minimum, aucun contact entre sportifs et nettoyage renforcé journalier des équipements par les services municipaux (en complément de l'entretien à effectuer également par les utilisateurs). Pour reprendre les activités en intérieur et en extérieur, les responsables des associations devront fournir obligatoirement en amont à la Mairie, le protocole sanitaire mis en place pour chaque utilisation. Après validation par la Ville, les adhérents pourront de nouveau s'entraîner dans le respect des règles sanitaires. Quant à l'espace la Morvandière ainsi que les salles Odette Pujol et de Homberg, ces antennes restent fermées au public, dans l'attente de nouvelles directives gouvernementales liées à l'évolution de l'épidémie.

ACTUALITÉ : INCENDIE RUE DE CARQUEFOU

44 habitants relogés en urgence

Un incendie a touché un immeuble rue de Carquefou, dans la nuit du 9 juin. Grâce à l'intervention coordonnée des secours, des acteurs sociaux, des services municipaux et des élus, en moins de 48h chaque habitant a pu être relogé. Retour sur ce fait divers, inédit sur la commune.



Les habitants du 16 rue de Carquefou ont été accueillis en urgence par la Ville, salle du Pré Poulain, dans la nuit du 9 juin et jusqu'au jeudi 11 juin matin, avec la collaboration étroite des équipes de la Croix Rouge, mobilisées sur place en permanence.

À 23h15, le mardi 9 juin, un incendie s'est déclaré dans le sous-sol de l'immeuble situé au 16 rue de Carquefou. Le SDIS et la gendarmerie sont arrivés rapidement sur place pour évacuer le bâtiment de ses 44 locataires. Face aux dégâts matériels, les élus sont intervenus toute la nuit pour prendre en charge les familles et trouver une solution de relogement d'urgence. Sur accord de la Préfecture, les habitants ont trouvé refuge salle du Pré Poulain, rapidement aménagée avec un espace nuit (tentes avec lits de camp) et un coin repas, par les équipes de la Croix Rouge, mobilisées sur place. Si aucune victime n'est à déplorer, grâce à l'intervention coordonnée des pompiers, des gendarmes et des élus, le feu a détruit trois voitures stationnées dans le parking souterrain et gravement endommagé le système électrique ainsi que les réseaux d'eau. L'impact sur la solidité de la structure du bâtiment est en cours d'expertise. « Nous sommes dans l'attente des retours de cette enquête » a déclaré Sébastien Moussion de CIF Coopérative, le bailleur social de l'immeuble. « L'urgence est de trouver un toit aux habitants ne pouvant être accueillis chez des proches. Mais déjà, les locataires ont pu retourner à leur domicile en toute sûreté, pour récupérer quelques affaires ». Dans l'attente des annonces de relogement, la municipalité a veillé à la coordination des besoins de première nécessité : plateaux-repas, prêts de livres de la bibliothèque et de jeux de l'accueil de loisirs pour les enfants, mise à disposition des douches de l'Hôtel de Ville... En moins de 48h, les habitants ont reçu l'heureuse nouvelle de leur relogement provisoire à Carquefou et Nantes, dans des appartements-hôtels meublés, réquisitionnés par le bailleur social. « Nous avons organisé le transport des Thouaréens non véhiculés, avec les minibus municipaux » précise également Monsieur le Maire, Serge Mounier. Jeudi 11 juin, chaque locataire avait de nouveau un toit sur la tête.

Épilogue : la gendarmerie avance sur l'enquête grâce à l'exploitation des images de vidéosurveillance, confortée par des témoignages des résidents et riverains. L'immeuble incendié est sécurisé sous gardiennage, 24h/24.



ÉLECTIONS MUNICIPALES

2^{ème} tour

Dimanche 28 juin de 8h à 18h



>> **Changement de site**
>> **Bureaux de vote :**
>> **salle du Pré Poulain**

Dimanche 28 juin, de 8h à 18h, le second tour des élections municipales aura lieu salle du Pré Poulain située rue de Carquefou (arrêt de bus C7 « Pré Poulain »).

2^{ÈME} TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Électeurs : rendez-vous salle du Pré Poulain, le 28 juin

Comme annoncé par le Premier ministre fin mai, le second tour des élections municipales se profile pour le 28 juin, sauf avis contraire du Conseil scientifique. Un bilan épidémique national sera communiqué dimanche 14 juin, afin de confirmer l'organisation du scrutin. La Ville a choisi d'anticiper la tenue de ces élections, pour mieux répondre aux normes sanitaires en vigueur, en sollicitant les services de la Préfecture pour un changement de lieu des bureaux de vote. « Nous mettons tout en œuvre pour que les Thouaréennes et Thouaréens puissent accomplir leur devoir citoyen, en toute sérénité. C'est pourquoi j'ai demandé dès le 27 mai au Préfet de Loire-Atlantique, que les dix bureaux de vote soient déplacés salle du Pré Poulain, où l'espace est plus spacieux qu'à la salle de Homberg » explique Monsieur le Maire, Serge Mounier. Au-delà des mètres carrés, plusieurs mesures de prévention seront prises sur place : port du masque par chaque assesseur, sens de circulation obligatoire, solutions hydroalcooliques à disposition, nettoyage régulier des lieux, ... « Les électeurs pourront, s'ils le souhaitent, apporter leur propre stylo pour émarger, ainsi que les bulletins de vote reçus à domicile » ajoute le Maire. Retrouvez le descriptif de l'organisation détaillée dans un prochain Hebdo et sur thouare.fr. À retenir d'ores et déjà : **2^{ème} tour des élections municipales, dimanche 28 juin 2020, de 8h à 18h salle du Pré Poulain située rue de Carquefou (parking sur place).**



Depuis le 2 juin, les bars et restaurants thouaréens ont ouvert progressivement, avec la mise en place de mesures d'hygiène adaptées, pour mieux accueillir de nouveau leur clientèle.

DÉCONFINEMENT PHASE 2

RÉOUVERTURE DES BARS ET RESTAURANTS

Depuis le mardi 2 juin, les bars et restaurants peuvent de nouveau accueillir leurs clients sur place. Thouaré-sur-Loire n'échappe pas à la règle, avec la réouverture de plusieurs établissements. Si les espaces de petite restauration comme Chez Clémentine, Jules & John, The Boulangerie ou le Café des Sports/PMU ont repris du service dès le début du mois, pour d'autres restaurateurs thouaréens, le retour aux fourneaux est progressif : Il Ristorante depuis le 3 juin, La Strada et la brasserie La Fontaine, le 8 juin et L'envol le 9 juin. Un retour "presque" à la normale, avec des amplitudes horaires inchangées à celles appliquées avant le confinement et plusieurs mesures d'hygiène mises en place pour le confort de la clientèle. Seules habitudes bonnes à prendre : penser à réserver le cas échéant et à porter un masque avant d'être placé à table. Rappel : dans les bars, les consommations au comptoir restent interdites, pour le moment. Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter vos commerçants ou à vous rendre sur leur site internet, voire leur page Facebook.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

LE POINT SUR LES PROCURATIONS

Les procurations déjà établies pour le second tour des élections municipales restent valables pour le scrutin du 28 juin. Toutefois, celles délivrées pour une année, dont la validité ne court pas jusqu'au 28 juin inclus, ne sont plus valables.

Bon à savoir également : si votre état de santé ne vous permet pas de vous déplacer, un gendarme peut se rendre à votre domicile, afin d'effectuer la procuration. Cette demande est à réaliser auprès de la gendarmerie de Sainte-Luce-sur-Loire. Contact au 02 51 13 39 90.



JE VIENS D'AVOIR 18 ANS

Les Thouaréens âgés de 18 ans depuis le 15 mars ou qui seront majeurs d'ici le 27 juin, pourront voter le jour du scrutin, sous condition d'avoir été recensés dans les trois mois suivant leur 16 ans. Pour toute interrogation, le service élections effectue des vérifications. Contact au 02 40 68 09 70.

TRAVAUX RUE DE MAUVES

COMMERÇANTS AMBULANTS DÉPLACÉS



La dernière phase des travaux rue de Mauves a repris mi-mai. Ces travaux, pilotés par Nantes Métropole, se situent entre les intersections de la rue des Écoles et de l'avenue du Val de Loire. C'est pourquoi, jusqu'au 31 juillet, les commerçants ambulants situés en face de la Mairie, sont déplacés, place des Anciens Combattants. Retrouvez-y :

- le vendeur de burgers, les mercredis à partir de 17h30
- le vendeur de crêpes / galettes, les vendredis à partir de 16h
- l'ostréiculteur, les dimanches matins